

La négation

La négation consiste à nier un fait, à déclarer qu'il est faux. Une phrase entière peut être négative mais on peut aussi nier un mot, un groupe ou une proposition. Elle peut être grammaticale ou lexicale.

1. La négation grammaticale

Elle consiste à exprimer la négation au moyen de termes grammaticaux spécifiques.

1.1 La négation totale

Elle porte sur la proposition entière et s'exprime au moyen de *ne* utilisé avec *pas* ou *point*.

Ex : Claire n'est pas rentrée.
Va, je ne te hais point. (Corneille, *Le Cid*)

L'adverbe *non* suffit à produire une réponse négative totale :

Ex : Tu penses toujours à moi ? – Non.

1.2 La négation partielle

Elle porte sur une partie seulement de la proposition. Elle s'exprime au moyen de *ne* associé avec un autre mot négatif (adverbe, pronom ou déterminant) :

Ex : Personne n'est venu (seul le groupe nominal *personne* est nié. ≠ *quelqu'un*).
On ne la rencontre nulle part (seul le CC de lieu est nié. ≠ *quelque part*).
Je n'ai aucune chance (seul le COD est nié. ≠ *une chance*)
Ce n'est pas Paul que j'ai vu (mais j'ai bien vu quelqu'un, seul le COD *Paul* est nié).
Elle ne parle pas aux élèves de sa classe (seul le COI *aux élèves de sa classe* est nié).

1.3 La négation restrictive (qu'on devrait en réalité appeler *restriction tout court*)

Ce n'est pas à proprement parler une négation puisqu'elle excepte de la négation l'élément qui suit *que*.

Ex : Il n'y a que toi pour me faire changer d'idée (*Toi* peut donc le faire changer d'idée.)
Je n'aime que les pizzas sans ananas (*Les pizzas sans ananas* sont donc aimées par celui qui parle.)

2. La négation lexicale

Elle consiste à exprimer la négation par une relation d'antonymie (=opposition de mots de sens contraires). Attention : le type de phrase ne devient pas négatif pour autant.

2.1 La création d'antonyme grâce à un préfixe

L'ajout d'un préfixe de sens négatif permet de créer l'antonyme d'un mot. Ce préfixe varie selon le mot utilisé :

Ex : adroit → <u>ma</u> ladroit	normal → <u>a</u> normal
agréable → <u>dé</u> sagréable	plaire → <u>dé</u> plaire
content → <u>mé</u> content	réel → <u>ir</u> réel
lisible → <u>i</u> llisible	visible → <u>i</u> nvisible
fonctionner → <u>dys</u> fonctionner (attention à orthographe de <i>dys-</i> qui signifie <i>mal</i>)	

En l'absence d'un préfixe plus spécifique, l'adverbe *non* suivi d'un tiret peut être utilisé devant un nom, ou l'adverbe *pas* devant un adjectif :

Ex : la violence → la non-violence
le respect → le non-respect (*irrespect* existe aussi mais n'a pas le même sens)
un téléphone cher → un téléphone pas cher

2.2 L'utilisation de mots de sens négatif

Ces mots n'ont pas de rapport morphologique avec leur antonyme, contrairement aux précédents, mais expriment bien une idée négative :

Ex : pauvre (qui n'est pas riche)	défendre (ne pas autoriser à faire)
mal (qui n'est pas bien)	cesser (ne pas continuer)
silencieux (qui n'est pas bavard)	ignorer (ne pas connaître)

Cette catégorie est plus subjective et peut concerner de nombreux termes.

Remarques diverses :

💡 La négation peut se combiner avec toutes les modalités :

Assertive : Je n'ai pas de pain.
Interrogative : Tu n'as plus de pain ?
Injonctive : Ne mange pas tout le pain.
Exclamative : Il n'y a plus de pain !

💡 Le fait d'omettre l'un des deux adverbess *ne* ou *pas* peut avoir un effet sur le niveau de langue. Dans le niveau de langue familier le *ne* est souvent omis.

Ex : Je veux pas !

Alors que dans le niveau de langue soutenu, c'est le *pas* qui peut disparaître.

Ex : Je ne puis le supporter.
Je ne cesse de lui répéter.

💡 *Pas* et *point* peuvent aussi s'utiliser seuls dans le cas d'une exclamation ou d'une réponse :

Ex : Pitié, pas lui !
Qui peut répondre ? – Pas moi.

💡 Il existe un *ne* particulier, appelé *ne explétif* qui ne sert qu'à rendre la phrase un peu plus soutenue. Ce n'est pas une négation et il peut être supprimé.

Ex : Je crains qu'il ne vienne = je crains qu'il vienne.
Il m'a appelé avant que je ne le fasse = Il m'a appelé avant que je le fasse.